

Walter Amedzro St-Hilaire

La recherche en sciences sociales et de l'administration

Logique, Structure & Processus



Livres et ouvrages du même auteur

- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2011), *Gouvernance et politiques industrielles. Des défis aux stratégies des sociétés d'État africains*, Ed. Harmattan, 318 pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2009), *L'adaptation organisationnelle dans les théories managériales et sociales*, Ed. Presses de l'Université du Québec, 167 pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2013), *Strategies & organizational crisis : the adaptation of public decision*, Ed. Lambert Academic Publishing, 569 pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2010), *Management des télécoms d'États en mutation : défis et stratégies*. Québec city (Canada), Ed. Presses de l'Université du Québec, 187 Pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2011), **Global environment of contemporary public action**, Ed. North American Business Press, 231 pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2012), *Organization Dynamics and Contemporary Corporate Governance : Strategy & Mecanism*, Ed. Lambert Academic Publishing, 273 pages.
- ✓ Amedzro St-Hilaire W. (2012), *Stratégies d'entreprises & conjoncture économique internationale : l'indispensable adaptation de la gouvernance à l'externalisation*, Ed. Universitaires Européennes, 577 pages.

✓ Amedzro St-Hilaire W. (2013), *La jungle de la multinationalisation des petites et moyennes entreprises : adaptation et évolutions techniques*, Ed. Édition Universitaire Européenne, 457 pages.

EXTRAIT

À ma Fille, à Maedge Karya !

EXTRAIT

Du haut de mes deux post-doctorats et doctorats, l'idée d'écrire ce livre n'a d'enjeux, au-delà de la satisfaction personnelle d'une curiosité intellectuelle renouvelée, qu'un témoignage de ma profonde affection pour toi !

Avec tout mon Amour,
Papa

Avant-propos

Une façon de cerner le champ d'une discipline et de contribuer à l'avancement de la science est d'en connaître les considérations méthodologiques et théoriques. Depuis leur création et leur implantation dans les systèmes académiques, les sciences de l'administration montrent une énorme dépendance vis-à-vis des autres disciplines, que ce soit dans leur enseignement, dans leur méthodologie, dans leur champ d'étude ou dans l'élaboration de leurs théories. Influencés, les chercheurs en sciences administratives empruntent les outils méthodologiques des autres disciplines et sciences pour les appliquer à leur domaine. Cette multidisciplinarité se traduit par une pluralité méthodologique : il en résulte, une surabondance d'approches leur permettant de construire et de développer une théorie ou d'analyser un fait social, surabondance qui caractérise les sciences sociales en général. Dès lors, les sciences de l'administration se sont diversifiées, aussi bien en termes d'approches, de modèles proposés que d'objets d'étude. Et malgré tout, il leur est impossible de prédire ou d'anticiper les fluctuations entre diverses variables propres au champ d'étude.

À cet égard, cet ouvrage de méthodologie, très ambitieux par sa spécificité, s'adresse avant tout à ceux qui seront appelés à œuvrer comme chercheurs dans les domaines des sciences administratives et sociales. Il leur permet de développer des considérations méthodologiques propres : les composantes du contenu de recherche dans leur association avec les stratégies de recherche empirique

constituant la charnière de l'ouvrage. Prendre note qu'il s'agit fondamentalement de se familiariser avec les principales étapes de la construction d'une recherche en sciences administratives et sociales de façon synthétique. Ensuite, le lecteur pourra intégrer ces connaissances dans le cadre de différentes stratégies et traditions de recherche inspirées des méthodologies en sciences sociales. L'arrimage des deux composantes permet de saisir la richesse et la diversité des pratiques de recherche dans cette discipline.

Aussi, cet assemblage est plus propice à la compréhension de l'importance de la justification des choix méthodologiques dans la construction d'une recherche :

- ⇓ Connaître de façon précise la portée et les limites de la recherche en administration ;
- ⇓ Être en mesure de faire un choix approprié de la méthodologie en fonction des particularités d'un sujet de recherche et de la réalité étudiée ;
- ⇓ Développer chez les lecteurs des connaissances et les habiletés requises à la conception et à la critique d'une problématique, d'une méthodologie de recherche ainsi que d'une proposition de recherche en sciences de l'administration ;
- ⇓ Posséder une vision claire du continuum quantitatif-qualitatif dans les méthodes de recherche en sciences de l'administration ;
- ⇓ Établir la différence entre méthodologie et méthodes qualitatives ou quantitatives ;
- ⇓ Connaître les règles de l'art et les dimensions non écrites du métier de chercheur et savoir les appliquer dans une démarche de recherche ;
- ⇓ Dégager une vision pluraliste et rigoureuse du processus de recherche.

Mais comment atteindre ces objectifs si les fondements de recherche dans ce domaine du savoir ne sont pas isolés et clairement positionnés d'entrée ? Les concepts convoqués dans le cadre d'une recherche en sciences de l'administration sont-ils relativement déterminants, tout en

n'épuisant pas pour autant, la réflexion concernant les rapports entre la réalité et la connaissance scientifique ? Le processus de recherche et les caractéristiques mêmes des résultats de recherche en sciences de l'administration peuvent-ils être comparés à ceux des théories scientifiques ?

Pour répondre à ce casse-tête, tout chercheur devra poser comme prérequis, l'une des plus célèbres théories ayant révolutionné le monde de la physique moderne et donné une nouvelle conception à l'univers : la théorie de la relativité d'Albert Einstein.

Cette théorie décrit les phénomènes physiques dans un système et stipule que tous les phénomènes physiques peuvent être expliqués en termes de gravitation. Toute masse en mouvement est attirée par un champ de gravitation, de façon proportionnelle à sa masse d'inertie. L'une des conclusions importantes tirées de ces propositions est la courbure de toutes les lignes d'univers à quatre dimensions et de l'espace. L'élaboration de la théorie de la relativité d'Einstein s'est effectuée en plusieurs étapes. Partant d'une théorie restreinte de la relativité ne s'appliquant qu'à des systèmes d'inertie, Einstein tenta de généraliser cette théorie afin qu'elle puisse également s'appliquer à des systèmes accélérés. Se basant sur des travaux antérieurs qu'il chercha à approfondir et à débarrasser de leurs absolus métaphysiques, notamment les principes de relativité de Galilée et de Newton, et sur des observations personnelles, il conçut puis renforça sa théorie, qui se trouva confirmée plus tard par l'expédition du célèbre astronome et physicien anglais Sir Arthur Eddington. Einstein mit un point d'honneur à doter sa théorie d'une « perfection interne », c'est-à-dire d'une simplicité logique, d'une élégance (qui selon lui est un reflet de l'accord de la théorie avec le monde réel) qui en font une conception valable du monde. Mais malgré le succès de la relativité générale, les principes de cette théorie furent contestés.

Ce long parcours de recherche et d'approfondissement caractérisant l'élaboration de la théorie de la relativité par Einstein se traduit par la simplicité conceptuelle de ses résultats (dont la célèbre formule $E = mc^2$) et illustre les critères définissant une démarche scientifique exacte qui se conçoit à partir d'un questionnement, sur des observations du monde environnant ainsi que sur des travaux antérieurs, en réponse à un problème

observé. Par ailleurs le résultat de la recherche doit être en accord avec la raison, suffisamment simple pour être comprise et/ou réfutée (l'une des critiques faites à la théorie d'Einstein était que sa compréhension nécessitait des connaissances physiques et mathématiques, et une largeur d'esprit de la pensée scientifique), et offrir une conception valable du monde. Le résultat d'une recherche scientifique ne devant jamais être définitive mais progresser infiniment pour se rapprocher de plus en plus de la vérité objective. Comme le précise Kouznetsov dans son ouvrage Einstein, sa vie, sa pensée, ses théories, « le premier mérite d'Einstein est en tout cas d'avoir su formuler clairement ce problème original... ».

Toute recherche scientifique commence par une expérience concrète, expérimentation nécessitant un objet matériel : « It is the sensible object, as has been seen, which is first experienced in metaphysics and which must serve as the initial ground for analysis. ». Cependant, en sciences de l'administration, la présence d'un objet expérimental matériel est aléatoire. Pourtant, « material being is the starting point of scientific investigation in its most fundamental and radical cause », et c'est à travers les objets sensibles que l'on peut acquérir une certaine connaissance des choses immatérielles. Dans ce cas, peut-on dire que l'élaboration d'une recherche en sciences sociales et de l'administration soit scientifiquement valable ?

Il est important de préciser que malgré l'importance de l'expérimentation, cette dernière ne saurait dicter les concepts primaires qui serviront de base aux résultats d'une recherche scientifique. « Einstein has repeatedly said that sensible experience cannot dictate the primary concepts and postulates which are to serve as the foundation for the deductive system howevermuch it is the beginnings of scientific knowledge are in the world of sensible beings. Rather, he says, experience can suggest them. » Le chercheur ne déduit donc pas les concepts primaires de sa recherche de l'expérience, mais les inventent plutôt à partir de ce que la force de ladite expérience peut lui suggérer. Les autres principes découlent d'un jugement objectif et de la raison. Dans son ouvrage *What is Theory ? Sociological Theory Since World War II*, Jeffrey Alexander précise « Theory cannot be built without facts, but it cannot be built only with them either ».

À contrario, on peut ainsi catégoriser les grandes approches méthodologiques en sciences de l'administration en deux grandes classes : les approches objective et subjective. Toute approche repose sur un certain nombre de postulats et vise à élaborer et tester expérimentalement une théorie valable aux yeux de tous, utile pour les décideurs politiques et pour la gestion et le travail des organisations. Les méthodes dont on a recours pour recueillir les données et les techniques mises en œuvre pour les interpréter en sciences sociales et de l'administration, permettent d'opérationnaliser et de mettre en pratique les énoncés relativement généraux. À cet égard, même si en mobilisant des méthodes dites mixtes en majorité à l'inverse des sciences exactes, ils s'orientent nécessairement dans les mêmes courants, cette convergence au niveau des outils peut être trompeuse du moment où les méthodes en sciences de l'administration regroupent un ensemble d'alternatives relevant de paradigmes fort différents. Le sens et la pertinence des outils ne sont pas donnés.

Les méthodes de recueil des données et l'interprétation constituent dès lors, deux vecteurs qui, peu à peu, façonnent le modèle d'analyse et allant dans le même sens : les méthodes recueillent des données qui sont, dans un second temps, interprétées. Elles saisissent des fragments de la réalité questionnée, mais c'est l'interprétation qui les met effectivement en lien avec les concepts de la recherche. Dès lors, deux approches s'offrent souvent au chercheur en sciences de l'administration : l'approche hypothético-déductive et celle empirico-inductive. Toutes deux permettent de relever un grand nombre de fragments de réalité. Mais dans le cadre de l'approche hypothético-déductive, il devra savoir précisément ce qu'il doit observer. Il devra établir des indicateurs précis qui permettent de considérer exactement les mêmes faits d'une situation à l'autre. En contraste dans le cadre de l'approche empirico-inductive, la démarche consiste à rapporter le plus de détails possibles concernant la situation étudiée sans égard à une catégorisation préalable. Aucune censure, la sélection se faisant lors de l'interprétation. Cette démarche nous permet de récolter les données empiriques nécessaires pour la confrontation opérée. L'interprétation constitue, dans le cadre de l'approche qualitative à l'opposé de l'approche quantitative, le fondement de l'activité de recherche et son pilier central. Elle constitue l'interface entre les données de terrain,

autrement dit, la réalité et les modèles théoriques. Nous retenons, de l'ouvrage de Miles et Huberman, l'invitation à la rigueur en matière de gestion des données. Ainsi, l'explicitation des différentes étapes évite les traitements implicites. Par contre, la normalisation de ce processus ne semble pas souhaitable : elle permettrait, certes, de comparer plus facilement les recherches, entre elles, mais comme le souligne le « Handbook of Qualitative Research », les méthodes qualitatives sont plurielles. La diversité des paradigmes et des techniques aboutit à des modes d'interprétation sensiblement différents. Les normes que réclament Miles et Huberman devraient, se limiter à la recherche qualitative post-positiviste dans laquelle ils s'inscrivent.

Aussi, les critères de validité d'une recherche en sciences de l'administration et sociale étant en lien avec le paradigme, une recherche en sciences de l'administration en contexte réel, ne peut prétendre répondre aux critères positivistes de répliquabilité et de généralisation des résultats. Selon Lincoln et al. (1985),... les critères de qualité sont plutôt de l'ordre de la crédibilité et de l'authenticité. Miles et Huberman (2003) indiquent que de façon générale, la qualité de ces recherches devrait être évaluée dans des termes qui soient propres à ce champ méthodique. Bien que le produit soit constitué d'interprétations subjectives entre autres, il n'en demeure pas moins que « les études en science de l'administration se déroulent dans un monde social réel, qu'elles peuvent influencer la vie des personnes et qu'il existe dans toute situation particulière un point de vue fondé de ce qui s'est passé (y compris de ce qui a été cru, interprété, etc.) » (Miles et Huberman, 2003).

Soulignant elle aussi que « le monde empirique ne tolère pas également toutes les interprétations qu'on en donne » Laperrière (1997) montre que les questions de validité interne ou externe sont importantes en science de l'administration quel que soit le paradigme dans lequel le chercheur se trouve, et que ce sont les critères qui doivent être différents. La validité interne « qui réside dans la justesse et la pertinence du lien établi entre les observations empiriques et leur interprétation » (Laperrière, 1997) s'évaluera à partir d'un critère de correspondance dans un cadre positiviste, tandis qu'une position constructiviste conduira à une recherche de concordance. De même, la validité externe qui renvoie au degré auquel les

résultats d'une recherche peuvent être appliqués à d'autres populations et situations présentant les mêmes caractéristiques (Laperrière, 1997) sera évaluée selon la capacité de généralisation des résultats dans un cadre positiviste et de la transférabilité dans un cadre constructiviste.

En s'intéressant à l'évolution des critères de validité en recherche, Whittimore, Chase et Mandle (2001) ont constaté que les tensions sont encore nombreuses au sein de la communauté scientifique où des pôles tels que rigueur et subjectivité, créativité et scientificité s'opposent. Puisque la reconnaissance de la validité d'une recherche est étroitement liée au partage et à l'adhésion à des critères reconnus par une communauté, doit-être choisi le cadre de réflexion proposé par Miles et al. (2003) pour présenter les éléments liés à la validité d'une recherche.

Il faut dire que de la diversité des paradigmes existants, le choix en science de l'administration repose souvent sur deux différentes considérations :

- ✓ Considérer que n'étant, par nature, pas démontrables, le mieux est de s'orienter vers celui qui se prête le plus efficacement à l'étude de la réalité en espèce.
- ✓ Où retenir celui qui correspond le mieux à ses convictions, autrement dit celui qui paraît le plus vraisemblable ;

La qualité du paradigme est dès lors envisagée soit en termes de correspondance exclusive avec la réalité, soit de la façon dont il aide le chercheur à penser celle-ci. Le paradigme retenu mêlant des énoncés d'inspiration constructiviste et d'autres de nature plus substantialiste reconnaissant des réalités objectives : une perspective de construction de sens se situe résolument dans un paradigme constructiviste au sens de Guba et Lincoln (1994). Dans cet ordre d'idées, la réalité est une construction qui se présente sous des formes multiples, souvent intangibles et qui résulte des expériences sociales qui, bien que partagées, demeurent essentiellement locales et spécifiques. Cette position est proche du subjectivisme sans pour autant considérer que toute la réalité n'est qu'une projection des acteurs (Morgan et Smircich, 1980)¹. Il s'agit plutôt d'une conception du monde comme un processus continu de création à partir des

¹ La position extrême du subjectivisme.

actions et interactions significatives des acteurs (Berger et Luckman, 1996). La connaissance, d'un point de vue constructiviste, demeure dès lors contextuelle et relative, l'objet de recherche étant appelé à se redéfinir dans l'interaction qu'il entretient avec la réalité (Allard – Poesi et Maréchal, 1999).

Nous distinguons, au moins, deux formes de constructivisme distinctes en partant de l'idée suivant laquelle les acteurs construisent le monde :

- Certains pensent pouvoir rendre compte de façon objective des phénomènes à l'œuvre ;
- d'autres se résignent à les interpréter de façon vraisemblable¹² et cohérente.

Les premiers envisagent une épistémologie d'inspiration plutôt positiviste, en partant du principe que la recherche scientifique pourrait, en quelque sorte, « transcender » l'analyse humaine. Par des méthodes spécifiques, elle pourrait accéder aux réalités substantielles ou construites sans avoir à passer par des représentations subjectives, étant ainsi en mesure de produire des connaissances objectives.

La seconde approche considère l'existence d'une réalité substantielle tout en intégrant des réalités construites en admettant le caractère représentationnel de la connaissance scientifique. Dans cet ordre d'idée, le chercheur devra être en interaction avec son milieu d'étude contrairement à la position positiviste qui suppose un chercheur neutre et externe à son objet de recherche. Le constructiviste reconnaît faire partie de celui-ci dès qu'il entre en contact avec lui et ses découvertes sont elles-mêmes considérées comme des constructions (Morgan et al, 1980 ; Guba et al, 1994). Ainsi, le chercheur ne tente pas d'établir des relations de causalité ni de prédire les comportements des acteurs mais simplement d'accroître le

² La « vraisemblance » désigne habituellement la validité globale du modèle produit dans le cadre d'une démarche dite « qualitative », à la différence de la « crédibilité » qui n'en est qu'un aspect. Si certains préfèrent utiliser la notion de crédibilité. Ce glissement terminologique s'appuie sur l'idée que l'interprétation ne peut être appréhendée comme un acte isolé : elle implique l'ensemble des composantes de la recherche : problématique, théorisation, paradigme, etc.

degré de compréhension à travers des explications multiples (Lincoln et al. 1985).

Le chercheur en science de l'administration reconnaît et intègre ainsi simultanément dans le cadre de sa recherche, des réalités « objectives » et des réalités d'ordre symbolique. Les faits peuvent être analysés en ces termes, mais en pratique, les données interprétées mêlent souvent différents niveaux d'analyse dont les frontières restent incertaines. De même, en science de l'administration, ces critères se mêlant au niveau du modèle explicatif découlant, la validité s'apprécie autour d'au moins trois critères :

1. La réfutabilité³ : le modèle doit tout d'abord être capable de rendre compte de l'intégralité des faits sur la base des interprétations dans le cadre d'une logique homogène et cohérente ;

2. L'évidence : le sens de l'explication produite, devra être évident. Les parties prenantes doivent pouvoir reconnaître dans le discours les faits vécus⁴ ;

³ Le principe de réfutabilité est illustré par « l'exemple des cygnes ». La proposition « Tous les cygnes sont blancs » ne peut être vérifiée dans la mesure où il est impossible de recenser l'intégralité de cette population. Il est, en revanche, possible de la réfuter, dès l'instant où l'on découvre un cygne noir (Popper ; 1934). La vérification d'un énoncé sur un échantillon ne garantit pas sa « vérité », par contre, la découverte d'une preuve, d'une occurrence contraire à celui-ci, suffit à le réfuter de façon définitive. Pragmatiques, les post-positivistes admettent les énoncés vérifiés sur un échantillon représentatif comme « vrais » jusqu'à preuve du contraire.

⁴ L'évidence désigne le caractère de ce qui est manifestement vrai, ou qui s'impose à l'intelligence. Chez Descartes en particulier, l'évidence désigne ce qui se présente si clairement et distinctement à la raison qu'il est impossible de le mettre en doute. Un des cas les plus célèbres d'évidence est ce qu'on appelle le cogito : « je pense donc je suis » (en latin : « cogito ergo sum ») ; il suffit à n'importe quel sujet doué de raison de penser pour savoir nécessairement qu'il existe ; il s'agit pour Descartes de la première vérité indubitable. Définition de l'évidence par Descartes (« Règles pour la direction de l'esprit », III) : « C'est la conception ferme qui naît dans un esprit sain et attentif des seules lumières de la raison (...). Ainsi chacun peut voir par intuition qu'il existe, qu'il pense, qu'un triangle est déterminé par trois lignes, qu'un globe n'a qu'une surface et d'autres vérités semblables. » Par suite, on peut distinguer deux types d'évidence :

- L'évidence rationnelle ou intellectuelle (sens développé par Descartes, qui est un rationaliste), qui concerne les principes de la raison (exemple : le principe de non contradiction), les axiomes (ex : le tout est plus grand que la partie), etc.

-
- L'évidence sensible ou empirique, qui se fonde directement sur l'expérience et le témoignage de nos sens (ex : une sensation visuelle, auditive, etc.).

Le problème philosophique posé par l'évidence peut être énoncé ainsi : peut-on être sûr que la vérité, au moins dans certains cas, se manifeste d'elle-même, au point qu'il soit impossible de prendre le faux pour le vrai ? A l'encontre de cette thèse, on pourrait se demander s'il n'y a pas des cas où ce que l'on croyait absolument vrai (évident) s'est révélé faux.

➤ En ce qui concerne l'évidence sensible : les illusions des sens nous montrent que bien souvent ce qu'on croyait évident ne l'est pas.

➤ Cela va moins de soi pour ce qui est de l'évidence rationnelle, mais il semble pourtant que la même conclusion s'impose : en effet, le modèle que prend Descartes pour bâtir sa théorie de l'évidence est le modèle mathématique : pour lui, les vérités mathématiques sont telles qu'il suffit de les considérer attentivement pour savoir avec certitude qu'elles sont vraies. Le problème, c'est que l'histoire des mathématiques a montré que ce que l'on prenait pour des vérités évidentes, incontestables, n'en étaient pas ; par exemple, le 5^{ème} postulat d'Euclide : « Par un point pris hors d'une droite il passe une parallèle et une seule » ; ou encore l'axiome « le tout est plus grand que la partie » ; ces prétendues vérités évidentes sont fausses dans les géométries non euclidiennes (Riemann, Lobatchevski) et dans la théorie des ensembles, ce qui montre que les vérités mathématiques ne sont pas absolues mais hypothético-déductives (c'est-à-dire qu'elles ne sont vraies qu'à l'intérieur d'un système défini). À partir de là, il semble que la notion d'évidence ne permette pas de faire la différence entre ce qui est de l'ordre de la croyance (le fait d'être convaincu qu'une chose est vraie, d'en avoir une assurance seulement subjective) et ce qui est de l'ordre du savoir (le fait de posséder les raisons objectives (ou les preuves) qu'une chose est vraie).

D'où deux solutions possibles :

→ soit adopter une position sceptique : on ne peut pas se fier à l'évidence, ce qui signifie qu'on ne peut jamais savoir si, quand une chose nous semble vraie, elle l'est véritablement (il n'y a pas de critère net permettant de faire la différence entre le vrai et le faux) ;

→ soit, comme le font des épistémologues contemporains (comme Karl Popper par exemple), proposer une nouvelle définition de la vérité, notamment de la vérité scientifique comme n'étant pas absolue, mais relative : une vérité scientifique n'est vraie qu'à un moment, ou encore une théorie scientifique n'est vraie que tant qu'elle n'a pas été réfutée ; une théorie scientifique vraie n'est que la meilleure explication disponible, rendant compte du maximum de phénomènes

1.1. L'utilité : La représentation de la réalité introduite par les modèles doit également être utile. Le modèle doit permettre de situer les enjeux et d'envisager des possibilités de les affronter (l'utilité ainsi définie n'induit pas pour autant un modèle instrumental). L'évaluation du modèle devra mêler ainsi des capacités explicatives, compréhensives et dans une très moindre mesure, opérationnelles prenant chacune plus ou moins d'importance en fonction des instances évaluatrices auprès desquelles sont faites les différentes restitutions (Bournois, 1993).

Ceci dit, place à la découverte de l'unicité de ce livre synthétique sur les logiques, structures et autres processus de recherche en sciences administratives et sociales.

Bonne lecture!

Walter AMEDZRO ST-HILAIRE, PhD

(exemple : la théorie newtonienne a été dépassée par la théorie einsteinienne, qui explique non seulement tous les phénomènes dont rend compte la théorie newtonienne, mais encore un grand nombre d'autres).

Ce qui fait reconnaître une théorie scientifique comme vraie, ce n'est pas un critère interne, comme l'évidence (c'est-à-dire la seule considération des équations qu'elle comporte) mais un critère externe, à savoir son pouvoir explicatif. La notion d'évidence est une notion dont peut se passer actuellement la théorie de la connaissance. Cependant, ne pas se fier à l'évidence dans le domaine théorique ne nous oblige pas à adopter une position sceptique ; l'épistémologie développée au 21^{ème} siècle montre comment on peut élaborer une conception de la vérité cohérente sans la fonder sur l'évidence.

Introduction

Les différents aspects liés à la vie organisationnelle et à son environnement (physique, social ou politique) suscitent depuis toujours une multitude d'interrogations. Pour y formuler des réponses, il a constamment existé des formes de réflexion théorique et des tentatives raisonnées d'expérimentation. Toutefois les hommes ont le plus souvent bâti leurs explications sur la base des préjugés, de la foi religieuse, des conjectures, des traditions culturelles, des superstitions, des intuitions ou du sens commun. Si ces explications ne sont certes pas dénuées de pertinence, rien ne permet d'estimer si les affirmations qui en découlent sont fondées ou non. Aussi, des méthodes 'scientifiques' de recherche permettant de rassembler des faits vérifiables, d'expliquer ou de mettre à jour de façon objective des concepts ont graduellement été mises en place. Ces méthodes ont donné lieu à un remarquable essor des connaissances dans différentes sphères du savoir. À partir du XVI^e siècle (en particulier avec Francis Bacon) elles ont été organisées et encadrées par un ensemble de normes et de règles. Depuis, la recherche scientifique est devenue la voie privilégiée du développement du savoir.

La recherche est un puissant outil d'étude scientifique et ses retombées sur la qualité de vie des populations sont immenses (avancées technologiques, augmentation de l'espérance de vie dans les sociétés industrialisées, amélioration de la lutte contre le cancer, progrès dans la prise en charge des individus affectés par le SIDA, etc.). De plus, elle a aussi bouleversé les comportements individuels et les données sociologiques dans tous les secteurs, que ce soit dans les arts, le domaine militaire, les

énergies, les communications, l'alimentation, l'urbanisme, les loisirs, la pédagogie, ou l'économie. Elle s'est également imposée en référence dans la société comme moteur de l'opinion publique. À titre illustratif, depuis 2008, la publication d'études et de rapports de recherche ciblant les sables bitumineux comme une source d'énergie hautement polluante ont poussé l'opinion publique canadienne à s'interroger sur le bien-fondé de l'exploitation croissante des sables bitumineux et sont à l'origine d'une fracture d'opinions au sein de la population canadienne. De même, avec les études de plus en plus nombreuses révélant les bienfaits des acides gras oméga-3 sur le bon fonctionnement de l'organisme (notamment sur les systèmes cardiovasculaire, hormonal, neuronal et immunitaire), on assiste à une multiplication des produits enrichis aux oméga-3 (yaourt, lait, œufs, huile végétale, etc.) sur les tablettes des rayons d'épicerie. Cette effervescence autour des oméga-3 traduit l'engouement d'une partie de la population pour les produits et régimes alimentaires favorisant la consommation de ces acides gras.

Mais au-delà de l'opinion et des comportements individuels, la recherche est également susceptible d'influencer les décisions des gouvernements ou des entreprises. En exemple, suite à une série d'études démontrant les multiples effets néfastes pour la santé humaine et pour le développement des jeunes enfants, qui résultent d'une exposition au plomb, d'importants efforts ont été entrepris par les pouvoirs publics (contrôle des émissions atmosphériques et normes de rejets) et par les industriels pour réduire les émissions et caractériser la pollution résiduelle. En outre de nombreux pays ont interdit l'utilisation du plomb comme antidétonant dans l'essence. Au Canada, selon le Règlement sur l'essence entré en vigueur le 1^{er} décembre 1990 en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la production, l'importation et la vente d'essence au plomb pour les voitures sont complètement interdites (Ministère de la Justice, 2012).

L'impact de la recherche sur la vie en société est tel qu'elle est utilisée par toutes les sphères organisationnelles. Ainsi, en période électorale les candidats se basent sur les résultats de recherches disponibles (évolution sur une période donnée de la criminalité, du nombre de décès dus aux accidents de la route, du taux de chômage, de la dette publique, du pouvoir